
COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL
Séance de l'Organe délibérant du 07 novembre 2002

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Nous avons l'avantage de vous faire part des communications municipales suivantes :

1. **BATIMENTS COMMUNAUX** (Yvan Allemand)

➤ **Vestiaires du terrain de sport du lieu-dit « Sur le Billard »**

Comme suggéré dans le rapport de la Commission de gestion pour l'année 2001 et pour faire suite à ma communication du 03 octobre 2002, nous avons mandaté la société Slipstop pour que cette dernière puisse procéder à un traitement antidérapant sur les sols des douches et vestiaires du terrain de sport de notre Commune. Le traitement a commencé lundi soir, 4 novembre, pour se terminer mardi 5 novembre 2002.

Je suis en mesure de vous confirmer que depuis hier matin, les glissades et autres « grands écarts » improvisés sous la douche, ne devraient plus avoir lieu.

Je compte sur les utilisateurs pour me donner leur opinion après avoir procédé aux essais d'usage.

➤ **Collège et salle de gymnastique de la Chavanne**

Cet été, nous avons demandé à M Olivier Chapuisat, ingénieur civil, de faire un constat des façades du collège de la Chavanne et d'établir un rapport, en vue des réfections qui s'imposent.

En dehors de la corrosion des armatures et de la carbonatation du béton que l'on relève en certaines parties des façades des deux bâtiments, d'autres problèmes sont à résoudre, à savoir : de nombreuses fissures, l'état des joins en général, la corrosion des fers d'armature, etc.

En l'occurrence, il s'avère qu'un diagnostic sur l'état du béton et de corrosion des armatures est nécessaire. Dans le but de connaître l'état et le coût de l'assainissement des façades des deux bâtiments, nous avons fait exécuter cette étude, durant les vacances scolaires d'automne 2002, par la société Sika à Echandens qui dispose d'un centre de diagnostic.

Nous sommes actuellement dans l'attente des résultats et de leur rapport qui comprendra les éléments nécessaires pour une prévision de la carbonatation pour les 20 prochaines années ainsi qu'une justification de la nécessité d'une intervention.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de ces résultats.

Nous en avons ainsi terminé avec les communications que la Municipalité désirait vous donner ce soir et nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :

La secrétaire a.i.:

F. Gillieron

M. P. Durussel